



**Serge SEMERDJIAN**  
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 aout 2023

**ECOLE NATIONALE DE DANSE DE MARSEILLE**

*Association*

*20 Boulevard de Gabès - 13417 Marseille Cedex 08*

---

Société de Commissariat aux Comptes  
Inscrite près la Cour d'appel  
d'Aix-en-Provence.  
Membre de la Compagnie régionale des  
Commissaires aux comptes  
d'Aix-en-Provence / Bastia.

---

10, Boulevard Périer 13008 Marseille  
Tél : 04.96.169.169  
E-mail : [contact@semerdjian.fr](mailto:contact@semerdjian.fr)

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Aout 2023

### **ECOLE NATIONALE DE DANSE DE MARSEILLE**

A l'assemblée générale de l'École Nationale de Danse de Marseille,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'École Nationale de Danse de Marseille relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice pour ce qui concernant :

- la comptabilisation des subventions d'exploitations, avec les attributions des subventions des financeurs

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 27 Février 2024

  
  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**Société Serge SEMERDJIAN**  
Représentée par M. Serge SEMERDJIAN

**Annexe :**  
**Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	109 594	109 348	246	789
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	2 197	2 197		
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	210 730	207 641	3 089	3 250
	Autres immobilisations corporelles	197 046	182 715	14 331	19 243
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	16 206		16 206	
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15 159		15 159	153	
Prêts	5 095		5 095	13 058	
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>556 027</b>	<b>501 901</b>	<b>54 125</b>	<b>36 492</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés	30 581		30 581	10 007	
Autres créances	69 604		69 604	787 688	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	500 000		500 000		
<b>DISPONIBILITES</b>	496 609		496 609	102 215	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	7 146		7 146	6 276
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 103 940</b>		<b>1 103 940</b>	<b>906 185</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 659 966</b>	<b>501 901</b>	<b>1 158 065</b>	<b>942 677</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			2 568	5 313	
(3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents				- autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		31/08/2023	31/08/2022
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	396 692	273 226
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	204 481	123 466
	<b>Total des fonds propres</b>	601 173	396 692
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	601 173	396 692	
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	48 474 48 474	47 573 47 573
Fonds dédiés	Aux fondations abritées Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 206	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 328	43 320
	Dettes fiscales et sociales	44 457	46 590
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	63 095	52 636	
Produits constatés d'avance	333 333	355 867	
<b>Total des dettes</b>	508 418	498 412	
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	1 158 065	942 677	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			
(1) Dont à moins d'un an	204 481,12	123 466,24	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	492 212	498 412	
ENGAGEMENTS DONNES			

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		12 mois	8 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	11 258	2 310
	Prestations de services	353 175	225 287
	Productions stockées		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 064 267	711 733
	Dons		
	Cotisations	6 180	3 790
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	1 588	1 348
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	627	46 082
	Autres produits		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 437 094</b>	<b>990 550</b>
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		296 251	192 084
Impôts, taxes et versements assimilés		44 957	29 633
Rémunération du personnel		642 370	437 359
Charges sociales		233 900	150 365
Subventions accordées par l'association			
Dotations aux amortissements et dépréciations		7 371	16 540
Dotations aux provisions		901	
Autres charges		3 756	39 679
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>1 229 507</b>	<b>865 660</b>
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>207 588</b>	<b>124 890</b>
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Intérêts et produits financiers	375	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
Charges financières	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>375</b>	
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>207 962</b>	<b>124 890</b>
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		1 174
	Charges exceptionnelles	3 481	2 598
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(3 481)</b>	<b>(1 424)</b>
	Impôts sur les sociétés		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 437 469</b>	<b>991 725</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 232 988</b>	<b>868 258</b>	
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>204 481</b>	<b>123 466</b>	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>	<b>278 977</b>	<b>484 474</b>
	Bénévolat		
	Prestations en nature	278 977	484 474
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>	<b>278 977</b>	<b>484 474</b>
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	278 977	484 474	
Personnel bénévole			

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 158 065 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 437 469 euros** et un total **charges de 1 232 988 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 204 481 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/09/2022** et finit le **31/08/2023**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté mise à part l'engagement en matière de pensions et retraites qui figure désormais au passif du bilan et non plus dans l'annexe uniquement.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### Informations générales complémentaires :

#### Description de l'activité :

L'école Nationale de Danse de Marseille a pour objet de former des danseurs dont le profil artistique et le niveau de savoir-faire technique correspondent aux attentes des compagnies de niveaux national et international, dont les axes de travail vont du maintien des répertoires classique et néo-classique à l'ouverture vers la création actuelle ; un projet pédagogique définit l'organisation de toutes les activités s'y rapportant ; l'enseignement est dispensé par un corps enseignant spécialisé ; l'offre de formation s'appuie prioritairement sur l'enseignement de la technique de dans classique, complétée par la danse contemporaine et d'un programme de pratiques spécifiques et d'enseignements théoriques ; elle est menée prioritairement en partenariat avec le Ballet National de Marseille. La formation artistique et l'enseignement général sont indissociables. Elle gère les équipements mis à sa disposition.

#### - Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Avec son cycle initiation et son cycle 1, l'ENDM a pour objectif de proposer au public Marseillais une découverte et une initiation à la danse.

Le tout jeune danseur y découvre comment se structurer corporellement.

Il aborde les fondamentaux de l'expression artistique et les éléments constitutifs de la technique de base du geste dansé.

Le premier cycle est aussi celui d'une première approche de la technique classique et d'une sensibilisation à la musique.

Avec l'animation de son réseau d'écoles partenaires, l'ENDM étend cette proposition plus largement sur l'ensemble du territoire Marseillais.

Les cycles 2 et 3 et classe DNSP Préparatoire 1 ont pour objectif d'accompagner les jeunes artistes dans leur projet d'orientation professionnelle et à préparer leur entrée dans un cycle supérieur ou en milieu professionnel tout en leur permettant de suivre leurs études générales.

Le fin du cycle correspond à la délivrance du Certificat de Fin d'Etudes Chorégraphiques délivré par l'ENDM.

Les étudiants de la DNSP Préparatoire 2 – classe supérieure (post bac) sont préparés au passage d'auditions, ils bénéficient de mise à disposition de studios pour répéter leur variation et d'un

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

personnel de l'ENDM qui filme leur performance et leur livre l'extrait après montage prêt à être envoyé aux compagnies de danse professionnelles.

Public bénéficiaire du projet :

Cycle initiation et cycle 1 : Enfants du bassin Marseillais dans la limite des places disponibles.

Cycle 1 CHAD : Entrée sur audition en partenariat avec l'Education Nationale.

Cycle 2 et 3 et DNSP Préparatoire : Entrée sur audition

- Description des moyens mis en œuvre :

Pour remplir ses missions, l'ENDM est structurée avec :

- Une direction artistique-pédagogique et administrative
- Une équipe administrative
- Une équipe pédagogique complète (danse classique, danse contemporaine, pilates, formation musicale)
- Une équipe d'encadrement

L'ENDM exploite et entretient un bâtiment municipal partagé avec le Ballet National de Marseille.

### Valorisation des contributions volontaires :

La mise à disposition d'une partie de l'ensemble immobilier situé au 20 boulevard de Gabès est valorisée pour un montant de 278 739,35 € lors de la dernière convention effectuée par la Ville de Marseille.

### Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 700 €.

### Engagement en matière de pensions et retraites :

L'association a évalué la provision pour charges de pensions et retraites à 48 474 € au 31 août 2023. Ce montant figure au passif du bilan.

Les indemnités de départ à la retraite ont été déterminées en application du droit du travail.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

Les différentes hypothèses retenues ont été les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans à l'initiative du salarié
- Méthode rétrospective de calcul avec prorata temporis
- Taux d'actualisation : 3,83 %
- Revalorisation des salaires au taux de 1,50 %

Cette revalorisation des indemnités de fin de carrière intègre l'application des charges sociales et fiscales estimées à 43 % du montant du brut.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	207 966				96 175	111 791
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>207 966</b>				<b>96 175</b>	<b>111 791</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	268 275				57 545	210 730
Instal, agencement, aménagement divers	196 688		4 989		42 450	159 227
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	68 764				30 945	37 819
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			16 206			16 206
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>533 727</b>		<b>21 195</b>		<b>130 940</b>	<b>423 982</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	153		15 006			15 159
Prêts et autres immobilisations financières	13 058		16 029		23 992	5 095
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>13 210</b>		<b>31 035</b>		<b>23 992</b>	<b>20 253</b>
<b>TOTAL</b>	<b>754 903</b>		<b>52 231</b>		<b>251 107</b>	<b>556 027</b>

## Amortissements

État exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	207 177	681	96 313	111 545
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>207 177</b>	<b>681</b>	<b>96 313</b>	<b>111 545</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	265 025	469	57 853	207 641
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	178 710	9 518	42 619	145 609
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	67 499	552	30 945	37 106
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>511 234</b>	<b>10 538</b>	<b>131 416</b>	<b>390 356</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>718 411</b>	<b>11 219</b>	<b>227 729</b>	<b>501 901</b>

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencé aménagé divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	47 573	901		48 474
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		47 573	901		48 474
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		47 573	901		48 474

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		901	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			



## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	5 095	2 568	2 527
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	30 581	30 581	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	11 943	11 943	
	Divers	56 757	56 757	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	904	904	
Charges constatées d'avances	7 146	7 146		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>112 425</b>	<b>109 899</b>	<b>2 527</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		16 029		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		23 992		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes cts de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes cts de crédit à plus 1an à l'origine (1)	16 206		16 206	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	51 328	51 328		
	Personnel et comptes rattachés	7 244	7 244		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 164	35 164		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 049	2 049		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	63 095	63 095		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	333 333	333 333			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>508 418</b>	<b>492 212</b>	<b>16 206</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		16 206			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/08/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	273 226	123 466			396 692
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	123 466	(123 466)	204 481		204 481
<b>Situation nette</b>	<b>396 692</b>		<b>204 481</b>		<b>601 173</b>
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>396 692</b>		<b>204 481</b>		<b>601 173</b>

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/08/2023
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>80 142</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>FACTURES A ETABLIR</i>	23 386	23 386
<b>Autres créances</b> <i>MINISTERE DE LA CULTURE SUBV. A RECEVOIR</i> <i>ETAT PRODUIT A RECEVOIR</i>	41 733 15 023	56 757



## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>333 333</b>
Subvention Ville de Marseille		333 333	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>333 333</b>

Les produits constatés d'avance correspondent à la proratisation des subventions 2023.

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 146	7 146
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 146

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2023

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>21 227</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>11 306</b>
<i>FACT.NON PARV. -FRSS</i>	<i>11 306</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>9 922</b>
<i>PROVISION CP</i>	<i>7 178</i>	
<i>ORG. SOC. CH. A PAYER</i>	<i>2 744</i>	



## Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/08/2023

Rémunérations des membres : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des organes d'administration</li> <li>- des organes de direction</li> <li>- des organes de surveillance</li> </ul>	
---	--

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

## Effectif moyen

31/08/2023

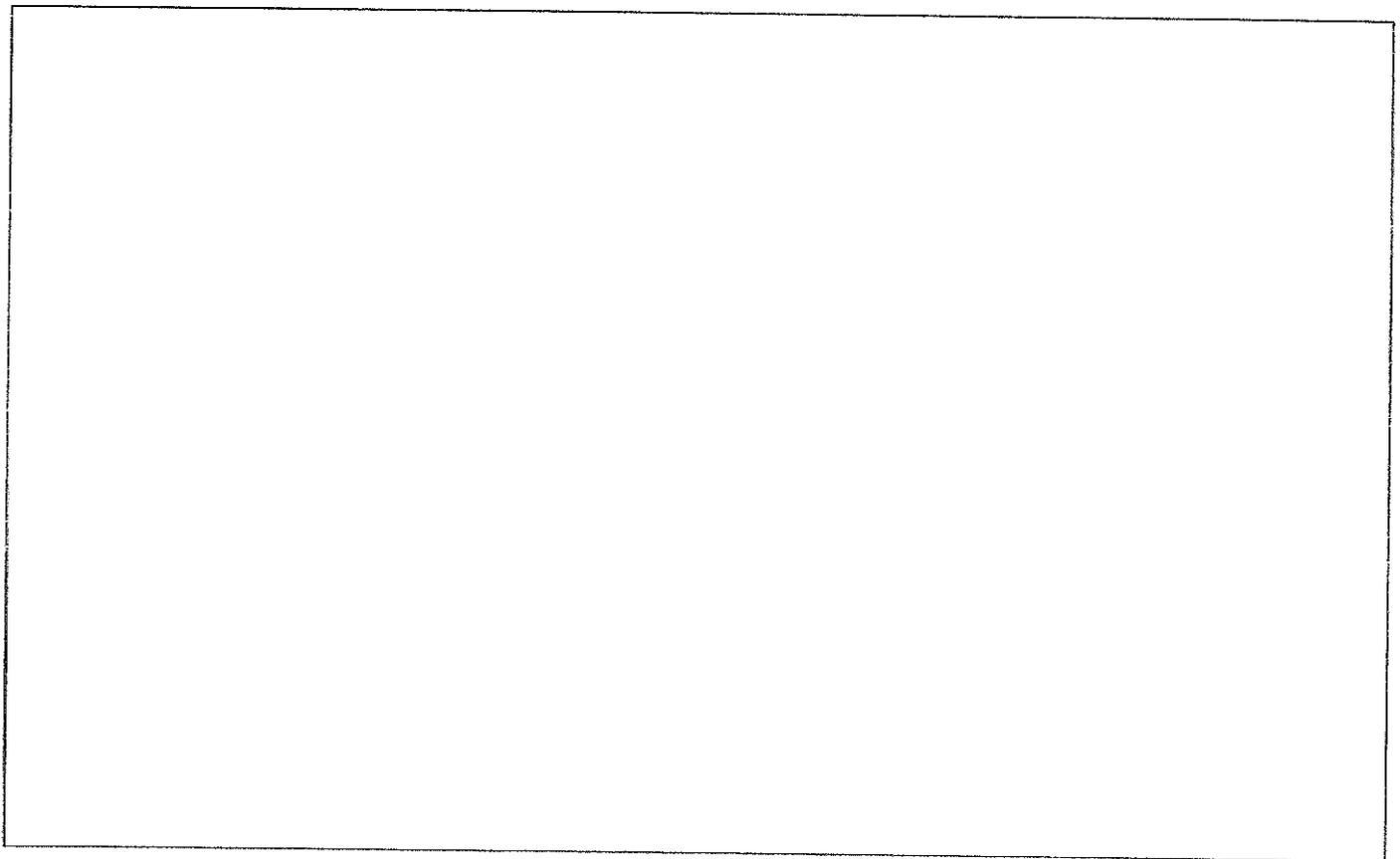
Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
Professions intermédiaires			
Employés		10	
Ouvriers			
TOTAL		12	

## Concours publics et subventions

31/08/2023	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Etat exprimé en euros						
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation			1 064 267			1 064 267
Subventions d'investissement						
TOTAL			1 064 267			1 064 267



## Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Ville de Marseille Ministère de la culture		1 000 000 64 267	
<b>Totalisation</b>		<b>1 064 267</b>	

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/08/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Quote-part du prêt bancaire Crédit Coopératif 90 000 € non débloqué		73 794	73 794
		73 794	73 794
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>73 794</b>	<b>73 794</b>
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			